
Cabinet Cerfrance

À partir de Duredon Julie <JDuredon@46.cerfrance.fr>

Date Mer 16/04/2025 14:06

À Karine AYMAR <k.aymar@lot.chambagri.fr>

 1 pièce jointe (65 Ko)
02719_3310 - CA3_202503.pdf;

Karine,

En pièce jointe, la déclaration de TVA du mois de mars 2025 ainsi que le renvoi.

De plus, pour la prochaine fois, il me manque la facture de l'imprimerie l' Avesnoi pour un montant de 1607.20 euros, réglé le 13/03/2025.

Il y a aussi 2 règlements de 2160 euros de REUSSIR datant du 02/01/2025 mais j'ai seulement qu'une facture, la V-18 de 2024. En manque-t-il une ?

Tu peux me rappeler si tu à un soucis de réception ou autre.

Belle fin de journée.



Julie DUREDON

Agence Croix de Fer

284 Avenue Maryse Bastié, 46000 - Cahors

Tél. 05 65 20 35 89

Email : jduredon@46.cerfrance.fr

www.cerfrance.fr



Au 1er septembre 2026, toutes les entreprises devront être en capacité de recevoir des Factures Électroniques

Nous avons choisi la plateforme Effinum pour vous accompagner dans cette transition numérique.



Effinum
La plateforme partenaire des entreprises

la plateforme développée par le réseau Cerfrance pour ses adhérents

EN SAVOIR PLUS !

